

Abus sexuels dans l'Eglise : l'Etat aura-t-il son mot à dire ?

Patrick Cerf (PS)

Le 12 septembre dernier, l'Université de Zurich publiait un rapport explosif. Pas moins de 1'000 situations d'abus sexuels dans l'Eglise catholique en Suisse ont en effet été documentées depuis le milieu du XXe siècle. Cette étude inédite a permis à ses auteurs d'avoir accès pour la première fois à la quasi-totalité des archives. Selon eux, ces révélations ne constitueraient pourtant que la pointe de l'iceberg, la plupart des cas n'ayant pas été signalés et des documents ayant été détruits.

Plus de 500 personnes, presque exclusivement des hommes, ont commis ces crimes. Les victimes sont pour la plupart des garçons mineurs et la grande majorité des abus ont été commis dans le cadre de la pastorale. Il apparaît également que près d'un tiers des cas se sont déroulés dans des foyers, des internats ou des établissements similaires. En tout état de cause, ces abus sexuels apparaissent comme étant indissociables de l'abus d'autorité et de la culture du secret.

Depuis la publication de cette étude, pas un jour ne s'écoule sans son lot de révélations nouvelles, notamment de la part de victimes. S'il est une évidence, c'est que le canton du Jura n'échappe pas à ce tremblement de terre.

Le Gouvernement jurassien est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Le Gouvernement est-il en mesure de fournir des chiffres précis concernant les crimes commis, dans ce cadre, sur le territoire du canton du Jura ?**
- 2. Si non, un rapport sera-t-il exigé à ce propos ?**
- 3. A la lumière de ces révélations, le Gouvernement partage-t-il l'avis selon lequel les institutions religieuses devraient être soumises à un contrôle strict de l'Etat ?**
- 4. Les conclusions de cette enquête pourraient-elles donner lieu à une remise en question du subventionnement octroyé aux Eglises ?**

Je remercie d'avance le Gouvernement jurassien de sa réponse.

Patrick Cerf (PS)

Co-signataires

- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Lisa Raval (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Leïla Hanini (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)

- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 25 septembre 2023